

nent : « Pardonnez-moi, dit-il, c'est l'heure où je dois parler au bon Dieu. » Et il prend son chapeau et va se prosterner au pied de l'autel. Que de faits à raconter de sa piété et de son amour pour Dieu et pour les hommes !

Souffrant continuellement d'une maladie chronique, il l'endura avec une patience héroïque.

« Le Père Migneault, » c'est le titre que lui donnaient ses paroissiens, était bon orateur ; et homme de circonstance, il savait toujours se tirer des passes les plus difficiles avec le plus grand bonheur.

Attaché à l'établissement qu'il avait fondé, il ne put en faire le sacrifice ; il craignait, disait-il, « qu'en se retirant il put ne pas remplir la mission que Dieu lui avait imposée. »

Rien ne l'arrêtait dans l'accomplissement de ses devoirs. Dieu seul le faisait reposer en lui envoyant la maladie.

Chambly fut le témoin de ses vertus civiles et religieuses. Il eut, par son intermédiaire, ses magnifiques propriétés sauvées de la destruction en 1837 et 38. Plusieurs prisonniers politiques lui doivent la liberté ou l'adoucissement des rigueurs de l'exil.

Sa mémoire sera en bénédiction dans l'avenir et la génération future de Chambly saura ce qu'a été ce bon père. Le Prêtre qui a passé 56 ans dans l'exercice du sacerdoce, ne saurait jamais être oublié.

Chambly s'est inscrit d'une manière bien généreuse en payant une rente annuelle de 80 louis pour venir en aide, dans sa vieillesse, à celui qui n'avait jamais su rien conserver pour lui. Chambly saura aussi consacrer un monument digne de son souvenir et de sa reconnaissance.

Lorsque le glas funèbre fera entendre ses